

COMMENT PARTICIPER

Si vous êtes intéressé à participer à une mission commerciale ou à une foire commerciale parrainée par le gouvernement, communiquez avec le bureau régional du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) le plus près engagé dans l'administration du PDME. Vous pouvez également faire connaître vos intérêts à une direction industrielle sectorielle précise du MEIR à Ottawa, à la Direction générale des secteurs géographiques à Ottawa, à InfoExport (MAE) ou à une association commerciale. Vous devriez également vous inscrire au Système de repérage des débouchés (SRD) ou au Réseau mondial d'information sur les exportations (WIN Exports), si vous ne l'avez pas déjà fait.

Si l'on vous invite à participer

Si l'on vous invite votre entreprise à participer à une mission commerciale ou à une foire commerciale, vous n'avez qu'à répondre par écrit à l'invitation et à signer le contrat sous pli pour indiquer que vous l'acceptez. Vous devez vous assurer que vous n'avez pas d'obligations non encore réglées avec le PDME.

Si vous recevez une telle invitation, répondez rapidement, car la règle est "premier arrivé, premier servi". Assurez-vous d'avoir joint vos droits de participation au contrat signé.

2. LES ACTIVITÉS MISES EN MARCHÉ PAR L'INDUSTRIE

La deuxième composante du PDME comprend l'aide financière destinée aux activités de marketing à l'exportation **mises en marche par l'industrie**. Vous devez rembourser les sommes attribuées pour ce genre d'aide si vous réalisez des ventes. Le Programme couvre les genres d'activités suivants:

- la participation à des **foires commerciales** reconnues à l'extérieur du Canada.
- les **visites** à l'extérieur du Canada afin de chercher des marchés, et les visites d'acheteurs étrangers au Canada ou dans un autre pays approuvé.
- les **soumissions pour un projet** ou la préparation d'une proposition à l'étape pré-contractuelle, touchant des projets précis à l'extérieur du Canada qui donnent lieu à de la concurrence internationale et à des procédures formelles de présentation d'une soumission. Elles couvrent l'approvisionnement en biens et services canadiens pour des grands projets d'équipement y compris des services de consultants et d'ingénieurs, la construction et le matériel.